https://www.acdn.net/spip/spip.php?article1309

Guerre en Ukraine, dissuasion nucléaire et démocratie

- Accueil - Actualités - Articles d'actualité -

Date de mise en ligne : dimanche 2 octobre 2022

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Mesdames, Messieurs,

Vous ouvrez votre session parlementaire par un débat sur la guerre en Ukraine. A deux doigts de la guerre atomique, c'est en effet une urgence. Mais à quoi bon en débattre, si ce n'est pas pour lui trouver une solution rationnelle et commencer par regarder les choses en face ? Cette guerre apparemment inattendue, "impensable" dit-on, est le résultat insensé, et pourtant parfaitement logique et prévisible, d'une politique internationale absurde et criminelle, poursuivie depuis des décennies par la France et les autres Etats dotés d'armes nucléaires. Cette politique censée garantir la paix par "l'équilibre de la terreur" a définitivement fait faillite. Il faut le reconnaître et le dire pour pouvoir en changer.

Que la politique dite de "dissuasion nucléaire" soit criminelle, c'est une évidence, déjà formulée par l'Assemblée générale de l'Onu dans sa résolution 1653-XVI du 24 novembre 1961 : "tout Etat qui emploie des armes nucléaires et thermonucléaires doit être considéré comme violant la Charte des Nations Unies, agissant au mépris des lois de l'Humanité et commettant un crime contre l'Humanité et la civilisation".

Les armes nucléaires sont, pour plusieurs raisons qu'il est inutile de détailler, des armes de crime contre l'humanité. C'est pourquoi la Cour Internationale de Justice, dans son Avis consultatif du 8 juillet 1996, a jugé à l'unanimité que, au vu du droit humanitaire, du droit de la guerre, de l'article 6 du Traité sur la Non-Prolifération des armes nucléaires (TNP) et du droit coutumier, "il existe une obligation de poursuivre de bonne foi et de mener à terme des négociations conduisant au désarmement nucléaire dans tous ses aspects, sous un contrôle international strict et efficace". Il est plus que temps de se plier à cette obligation. Elle est restée à ce jour lettre morte, et la guerre en Ukraine en est la conséquence directe.

Que cette politique soit absurde, c'est une autre évidence. Il est en effet illogique de défendre les valeurs républicaines, dont la fraternité, et les droits de l'Homme, dont le droit à la vie, en menaçant de commettre des massacres ; illogique de lier les "intérêts vitaux" de notre pays à l'emploi d'armes virtuellement suicidaires contre un pays qui en aurait -qui en a- aussi ; illogique de prétendre garantir sa sécurité par ces armes, tout en les interdisant aux autres ; illogique d'encourager ainsi leur prolifération, tout en prétendant la combattre ; illogique d'interdire les armes de destruction massive biologiques et chimiques et de se les autoriser lorsqu'elles sont atomiques ; illogique de les dire "seulement dissuasives, donc de non-emploi" car pour les rendre dissuasives, il faut être prêt à s'en servir pour de bon (comme le sait M. Poutine) ; illogique de vouloir faire des économies et de gaspiller des milliards dans des engins qui ne nous protègent ni des terroristes, ni des autres Etats nucléaires, ni bien entendu du dérèglement climatique, et ne font que préparer la catastrophe.

La guerre en Ukraine est le produit insensé de tous ces non-sens. Les armes nucléaires de l'OTAN n'ont pas empêché le chef de la Russie d'attaquer l'Ukraine ; il les a au contraire invoquées pour justifier son agression, puis il s'est servi des siennes pour dissuader les pays de l'OTAN d'intervenir aux côtés du pays agressé, et enfin pour "sanctuariser" ses annexions de territoires occupés. Ainsi, la supposée "dissuasion nucléaire" de l'Occident s'est retournée contre nous. Elle dissuade seulement le ou les dirigeants qui veulent bien se laisser dissuader, et à ce jeu, les humanistes et les pacifistes (ou présumés tels) sont perdants.

Quant à la dissuasion française, qui ne pèse guère dans le bras de fer en cours, à quoi servira-t-elle si Vladimir Poutine, considérant la livraison aux Ukrainiens de pièces d'artillerie très efficaces comme un acte de co-belligérance , décide par exemple d'envoyer un missile nucléaire hypervéloce sur notre base sous-marine de l'Île Longue, et d'autres (ou bien le même par "Mirvage") sur Brest, Nantes, Rouen, et bien sûr La Hague et Flamanville, superbes cibles civiles offertes à sa vindicte ? Est-ce qu'une riposte sur Moscou incitera le maître du Kremlin à cesser le feu et rendre les armes ? Ne risque-t-il pas plutôt de vitrifier Paris, Lyon, Bordeaux, Lille, Marseille ?

Copyright © www.acdn.net

Admettez, Mesdames et Messieurs les députés et sénateurs, que la menace de destruction mutuelle ne nous protège de rien du tout, mais tend plutôt à attirer la foudre sur le bas peuple, que vous représentez. Certes, le président de la République, bien à l'abri du PC Jupiter à 70 mètres sous l'Elysée (à supposer qu'il ait le temps de s'y abriter pour en faire partir ses ordres de massacre) y survivra au moins pour quelques jours, de même que M. Poutine au Kremlin. Mais vous ? Mais nous ? Serons-nous épargnés par cette boucherie ? L'arme nucléaire est, par excellence, l'arme des dictateurs, l'arme des tout-puissants. Ils sont les seuls à décider pour tout le monde et les seuls qu'elle épargne... provisoirement.

Les Français, vos électeurs, ne sont pas dupes. En dépit de l'enthousiasme cocardier auquel ils ont été soumis depuis le 13 février 1960 (succès de l'essai "Gerboise Bleue" : "Hourra pour la France ! Depuis ce matin elle est plus forte et plus fière", télégraphie le général de Gaulle), en dépit de la connivence de tous les candidats aux élections présidentielles, en dépit de l'omerta maintenue sur le sujet par la plupart des médias depuis des décennies, en dépit enfin du contexte géopolitique hautement propice aux discours militaristes, **7 Français sur 10 continuent à vouloir que la France s'engage pour l'abolition des armes nucléaires**, et à vouloir être consultés par référendum, d'après un sondage de l'IFOP réalisé les 20 et 21 septembre 2022, alors même que M. Poutine nous menaçait de ses foudres nucléaires. (*Cf.* PJ)

Ouvrir des négociations sur un désarmement nucléaire multilatéral sera indispensable à l'issue de la guerre en Ukraine si celle-ci ne dégénère pas en Armageddon, pour éviter que le cas ne se reproduise à l'avenir. Mais ce pourrait être aussi et d'abord un moyen de mettre un terme à cette guerre, non pas en cédant aux prétentions indues de Vladimir Poutine, mais en lui permettant de sauver la face tout en se retirant d'Ukraine. Il pourrait renoncer à ses annexions par la force en échange d'un renoncement de tous les Etats à leurs armes nucléaires, donc aussi de l'OTAN à ses menaces contre la Russie, et d'un retour de la Russie dans la communauté des nations respectueuses du droit international, respectables et respectées. Cette ouverture à un tel "bargain" existe. Le 29 septembre, la Russie s'est déclarée "prête à discuter avec les USA d'une relance du traité nucléaire New-Start" (dépêche Reuters). C'est peut-être l'amorce d'une nouvelle attitude.

Si vous êtes de sincères démocrates, Mesdames et Messieurs les députés et sénateurs, vous devriez signer la proposition de loi ci-jointe, visant à organiser un référendum sur la question :

"Approuvez-vous que la France participe à l'abolition des armes nucléaires et radioactives et engage avec l'ensemble des Etats concernés des négociations visant à établir, ratifier et appliquer un traité d'interdiction et d'élimination complète des armes nucléaires et radioactives, sous un contrôle mutuel et international strict et efficace ? "

Cette décision vous appartient. Prenez-la en votre âme et conscience, sans vous laisser influencer par les médiocres calculs politiciens ou les consignes partisanes. De votre décision dépendent pour une part l'issue de la guerre en Ukraine et l'avenir de la planète. Et bien sûr, de la France et des Français.

Saintes, le 2 octobre 2022
Jean-Marie Matagne
Docteur en Philosophie
Président d'ACDN

P.J.

Sondage IFOP : Les Français et la participation de la France à l'abolition des armes nucléaires et radioactives
<dl class='spip_document_1228 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'><a

href='https://www.acdn.net/spip/IMG/pdf/sondage_ifop-acdn_2022.pdf' title='PDF - 446.7 ko' type="application/pdf">

Le sondage IFOP des 20 et 21 septembre 2022

<dl class='spip_document_1246 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'><a href='https://www.acdn.net/spip/IMG/pdf/proposition_de_loi_visant_a_organiser_un_referendum_sur_l_abolition_des_armes_nucleaires_et_radioactives-2.pdf' title='PDF - 178.7 ko' type="application/pdf">

Proposition de Loi référendaire

<dl class='spip_document_1239 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'><a href='https://www.acdn.net/spip/IMG/docx/formulaire_de_soutien_a_la_proposition_de_loi_referendaire_abolition_des_a.n.docx' title='Word - 15.6 ko' type="application/vnd.openxmlformats-officedocument.wordprocessingml.document">

Formulaire de soutien à la Proposition de Loi référendaire

à retourner rempli à contact@acdn.net
et par la poste à
ACDN
31 Rue du Cormier 17100 Saintes

La guerre en Ukraine, faillite de la dissuasion nucléaire